



Montreuil, le 25 Août 2010

Monsieur Jean Paul BAILLY  
Président du Groupe La Poste  
44, Boulevard de Vaugirard  
75757 Paris Cedex 15

## **Objet : dépôt de préavis de grève pour la journée du 7 septembre 2010**

Monsieur le Président,

Notre fédération dépose un préavis de grève de 24 heures **pour la journée du 7 septembre 2010** couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, de tous les services de la Poste, et pour tous les régimes de travail, y compris cycliques ou assimilés, du 6 septembre 2010 à la prise de service des brigades de nuit au 10 septembre fin de service des brigades de nuit.

Après les succès des journées de mobilisation des 27 mai et 24 juin derniers, les personnels de La Poste agiront de nouveau le 7 septembre sous différentes formes dans le cadre de la journée interprofessionnelle unitaire sur les retraites, les salaires, l'emploi, le service public.

**Avec l'ensemble des professions ils exigeront que l'avenir de notre régime de retraite et en particulier de notre régime spécial soit garanti :**

- la retraite à taux plein à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité par des départs anticipés, 75 % minimum du dernier salaire. Aucune pension inférieure au SMIC,
- le calcul de la pension sur l'indice détenu depuis les 6 derniers mois pour les fonctionnaires et les 10 meilleures années pour le régime général,
- que soit stoppé l'allongement de la durée de cotisation, la prise en compte des périodes d'études et d'inactivités forcées,
- le financement des régimes par une mise à contribution des revenus financiers, l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires ...

Pour la CGT, la pérennité et l'avenir du système de retraite solidaire par répartition passent par la satisfaction de ces revendications. Le projet de loi gouvernemental, au contraire, le fragiliserait et mettrait son avenir en péril.

La Fédération CGT FAPT appelle également l'ensemble des postier(e)s à amplifier la mobilisation et à décider partout la grève le mardi 7 septembre 2010 pour réaffirmer ni privatisation, ni statu quo et notre exigence d'un service public postal moderne et rénové assurant l'avenir de La Poste et garantissant l'emploi, le maintien et l'amélioration des garanties de tous les personnels.

Ils exigeront l'arrêt des réorganisations et restructurations incessantes qui s'accompagnent de suppressions d'emplois, d'intensification du travail et de modification des règles de gestion et qui concourent à la privatisation, à la mise à mal du service public et des droits et garanties de tous les personnels.

Ils revendiqueront pour assurer leur avenir et celui de la Poste.

### **Pour les salaires :**

- la revalorisation des grilles salariales à partir d'un SMIC à 1.600 €uros bruts pour un salarié sans qualification, ce qui donne 1.920 €uros au début du I-2, 2.240 €uros en début de la classe II, 2.560 €uros en début de la classe III...
- le versement d'une prime exceptionnelle de 400 €uros à tous les personnels du groupe au titre des résultats de 2009,
- la reconnaissance des qualifications par une revalorisation des grilles indiciaires et salariales,
- la déclinaison des mesures Fonction Publique pour les fonctionnaires rattachés à un niveau équivalent aux catégories B et C,
- une véritable promotion pour tous, classifiés et reclassés et une reconstitution de carrière pour les agents reclassés actifs et retraités ...
- la revalorisation des Compléments Poste, le 13<sup>ème</sup> mois pour tous,
- 50 points d'indice coup de chapeau 6 mois avant le départ à la retraite pour les AFO et une mesure similaire pour les ACO,

### **Pour l'emploi :**

- le remplacement de chaque départ, l'embauche à temps plein de tous les salariés en contrat précaire (intérimaire, CDD) et en contrat de formation (apprentis, contrat en alternance, contrat pro, ...), la titularisation des contractuels, l'ouverture de concours de fonctionnaires.

### **Pour le service public :**

- l'amélioration des conditions de travail et l'arrêt des réorganisations qui dégradent le service rendu et remettent en cause la santé du personnel (facteur d'avenir, PIC, fermetures des bureaux, congés supprimés ou forcés ...),
- le développement du service public postal en s'appuyant sur le savoir-faire des postiers à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités,
- la distribution 6 jours sur 7, le respect du J + 1, une véritable présence postale sur tout le territoire, la sécurité de l'épargne, l'accessibilité et le droit au compte pour tous,

Ils exigeront un dialogue et de véritables relations sociales, l'arrêt de la répression et de la criminalisation syndicale, l'arrêt des sanctions, menaces et répressions de toutes sortes, l'amélioration des moyens et des droits pour les personnels et leurs organisations syndicales.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

**Pour la CGT FAPT  
Claude QUINQUIS  
Membre du Bureau Fédéral**